

Bulletin de Suivi d'Étiage Région Grand Est

Bassins hydrographiques de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône amont

Faits nouveaux et marquants

Concernant les eaux souterraines, les nappes poursuivent leur décharge, accentuée par le soutien d'étiage aux cours d'eau et les prélèvements. Ainsi, de nombreuses stations présentent désormais des niveaux bas à très bas, en particulier sur la nappe d'Alsace. Les unités hydrogéologiques ne changent pas de couleur.

Sur les bassins Meuse-Moselle, cette première semaine du mois d'août, chaude et sec, influence fortement la situation hydrologique générale qui continue à se dégrader dans l'ensemble. Les quelques précipitations de la semaine passée sont restées insuffisantes pour inverser la tendance. L'étiage est bien installé sur tous les bassins. La situation la plus défavorable se retrouve sur les secteurs de la Moselle, de la Meurthe et de leurs affluents. En conséquence, l'unité hydrologique "Moselle amont et Meurthe" passe en rouge dans la continuité de l'unité "Moselle aval, Orne, Nied et Seille". Les unités hydrologiques "Meuse amont" et "Meuse aval et Chiers" restent en orange. Sur le territoire Rhin-Sarre, la semaine a été chaude et en l'absence de précipitations significatives, les VCN3 sont globalement à la baisse. En conséquence, l'unité "Doller" passe de bleu à jaune. Les autres unités ne changent pas de couleur. En particulier, les unités "Bruche, Ehn, Andlau, Giessen et Liepvrette", "Doller amont, Fecht, Weiss, Lauch" et "Ill amont" restent en rouge. L'unité "Lauter, Sauer, Moder et Zorn" reste en orange.

Sur le bassin Seine Normandie en région Grand Est, le grand déficit de précipitations depuis le début du mois de juillet accompagné des températures estivales entraîne une baisse du niveau des cours d'eau. En conséquence, la situation se dégrade sur l'unité hydrologique "Brie et Tardenois" qui passe de jaune à orange. Les unités "Marne Amont" et "La Blaise" sont toujours en orange et les autres unités hydrologiques ne changent pas.

Sur le bassin Rhône-Méditerranée en région Grand Est, les unités hydrologiques ne changent pas de couleur, et donc l'unité "Saône amont" dans le département des Vosges et en Haute-Marne reste en rouge.

Concernant les écoulements des cours d'eau du réseau Onde, la campagne usuelle de juillet a été intégrée sur l'ensemble de la région et met en évidence une forte dégradation des écoulements. Les notes enregistrées vont de 5 pour la Haute-Marne (près de 50% des stations suivies sont en assec) à 7,7. Pour cette campagne de juillet, le tiers des cours d'eau régionaux suivis sont en assec. Une campagne complémentaire réalisée sur les Ardennes le 8 août indique une note de 4, avec des asssecs sur la moitié des stations (15 stations) et des écoulements acceptables sur seulement 3 stations.

Concernant les réservoirs et barrages de la région Grand Est, les niveaux de remplissage de l'ensemble des réservoirs restent conformes aux objectifs. Seul le réservoir de Kruth présente, notamment suite aux travaux réalisés les années précédentes, un taux maintenant inférieur à 30%.

Pour rappel, la carte des arrêtés de limitation des usages de l'eau est disponible sur le site Propluvia : <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/accueil>

Sommaire :

Nappes.....	2	Bassins versants.....	5	Écoulements rivières.....	8
Barrages-réservoirs....	9				



Indicateurs piézométriques de suivi des nappes d'eaux souterraines
Période du 7 juillet au 7 août 2022 (mois glissant)



Indicateurs d'état des aquifères et piézomètres

0 10 20 30 km

Indicateurs de regroupement de niveau d'aquifères

- | Unités hydrogéologiques | | Piezomètres |
|-------------------------|--|--|
| | | -Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère. |
| | | -Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère. |
| | | -Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué. |
| | | -Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué. |
| | | -Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales. |
| | | - Absence d'information. |

Évolution récente du niveau des aquifères aux piézomètres

- En hausse
- Stable
- En baisse
- Non déterminée

Limites de départements

Fond de carte correspond à la carte géologique au 1/1 000 000 ième simplifiée - © BRGM
Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2022), DREAL Grand Est - Créé le 09/08/2022 par DREAL Grand Est



Unité	Nappe	Site de mesure	Note qualité	du 10/06/22	du 17/06/22	du 24/06/22	du 30/06/22	du 07/07/22		
				au 10/07/22	au 17/07/22	au 24/07/22	au 31/07/22	au 07/08/22		
				Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	Semaine 30	Semaine 31		
Stations de suivi des nappes d'eau souterraine (hors unités)	Craie	Craie de Champagne Nord	REIMS (51)	4	0,346	0,375	0,286	0,023	-0,040	
		Craie de Champagne Sud et Centre	SAINT REMY SOUS BARBUISE (10)	2	-0,361	-0,280	-0,200	-0,173	-0,185	
		Craie de Champagne Sud et Centre	SONGY (51)	3	-1,257	-1,260	-1,225	-1,292	-1,367	
		Craie de Champagne Sud et Centre	VAL DES MARAIS (51)	4	-1,180	-1,199	-1,212	-1,264	-1,247	
		Craie du Senonais et pays d'Othe	CHAMOY (10)	4	-0,685	-0,684	-0,692	-0,727	-0,775	
	Grès du Rhétien	Grès du Rhétien	VARENNES-SUR-AMANCE (52)	3	-0,687	-0,728	-0,775	-0,793	-0,810	
	Grès du Trias inférieur	Grès du Trias inférieur affleurant	CELLES SUR PLAINE (88)	2	-0,502	-0,534	-0,567	-0,580	-0,591	
		Fluvioglaciale sur Muschelkalk gréseux	GRANDVILLERS (88)	3	-0,390	-0,417	-0,388	-0,370	-0,396	
		Grès du Trias inférieur affleurant	VOYER (57)	2	-1,454		-1,638	-1,766	-1,863	
		Grès du Trias inférieur sous couverture	GELACOURT (54)	1	-1,962	-1,972	-1,988	-2,013	-2,089	
		Indicateur global de la nappe des GTI libre [4 stations]				-0,881	-0,715	-0,945	-0,977	-1,023
	Nappe d'Alsace	Nappe d'Alsace	GRIESHEIM-PRÈS-MOLSHEIM (67)	2	-1,580	-1,633	-1,739	-1,777	-1,790	
		Nappe d'Alsace	HAGUENAU (67)	5	-0,023	0,138	0,178	-0,004	-0,211	
		Nappe d'Alsace	LAMPERTHEIM (67)	5	-0,398	-0,412	-0,405	-0,511	-0,598	
		Nappe d'Alsace	LIPSHEIM (67)	5	-1,316	-1,412	-1,455	-1,650	-1,893	
		Nappe d'Alsace	REICHSTETT (67)	4	-0,334	-0,285	-0,258	-0,442	-0,576	
		Nappe d'Alsace	SESSENHEIM (67)	5	-0,277	-0,375	-0,440	-0,576	-0,760	
		Nappe d'Alsace	WEITBRUCH (67)	1	-0,945			-1,003	-1,033	
		Nappe d'Alsace	WISSEMBOURG (67)	5	-0,672	-0,671	-0,654	-0,647	-0,741	
		Indicateur global de la nappe d'Alsace du Bas-Rhin [8 stations]				-0,590	-0,583	-0,593	-0,727	-0,873
		Nappe d'Alsace	CERNAY (68)	5	-0,837	-0,860	-0,874	-0,912	-0,916	
		Nappe d'Alsace	FESSENHEIM (68)	5	-0,543	-0,562	-0,596	-0,604	-0,635	
		Nappe d'Alsace	HABSHEIM (68)	3	-1,065	-1,086	-1,108	-1,143	-1,175	
		Nappe d'Alsace	HESINGUE (68)	5	-0,457	-0,373	-0,318	-0,308	-0,406	
		Nappe d'Alsace	HETTENSCHLAG (68)	4	-0,909	-0,944	-0,953	-0,976	-1,030	
		Nappe d'Alsace	PORTE DU RIED (68)	5	-1,103	-1,032	-0,812	-0,853	-1,040	
		Nappe d'Alsace	WINTZENHEIM (68)	2	-1,478	-1,482	-1,472	-1,463	-1,468	
Nappe d'Alsace		WITTENHEIM (68)	3	-0,456	-0,450	-0,443	-0,454	-0,483		
Indicateur global de la nappe d'Alsace du Haut-Rhin [8 stations]				-0,808	-0,796	-0,763	-0,781	-0,844		
Sables de l'Apto-Albien	Sables de l'Apto-Albien	NOVION PORCIEN (08)	3	-0,982	-1,008	-1,030	-1,220	-1,308		
	Sables de l'Apto-Albien	VENDUE MIGNOT (10)	2	-0,196	0,010	0,024	-0,505	-0,845		

Les valeurs indiquées dans ces tableaux correspondent :

- à l'IPS (Indicateur Piézométrique Standardisé) calculé sur les 30 derniers jours pour les piézomètres du premier tableau ;
- au HCN3 (niveau de nappe minimal moyen sur 3 jours consécutifs) calculé sur les 7 derniers jours pour les piézomètres du second tableau ;
- à une note de 1 à 5 égale à la moyenne des notes des piézomètres pondérée par leur note de qualité pour les unités hydrogéologiques ;
- la moyenne pondérée par leur note de qualité des IPS des piézomètres pris en compte pour l'indicateur global.

Eaux de surface

Indicateurs hydrologiques de suivi d'étiage
Période du 1er août au 7 août 2022



Indicateurs de suivi d'étiage

Stations de suivi

Unités hydrologiques

Unités hydrologiques bénéficiant d'un soutien d'étiage

- Des difficultés majeures risquent d'apparaître, l'étiage étant extrêmement sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur de nombreux secteurs, l'étiage étant sévère.
- Des difficultés risquent d'apparaître sur certains secteurs, l'étiage étant marqué.
- Des difficultés extrêmement rares et localisées sont possibles, l'étiage étant légèrement marqué.
- Aucune difficulté à envisager, l'étiage est proche des normales, voire supérieur aux normales.
- Absence d'informations

0 10 20 30 km

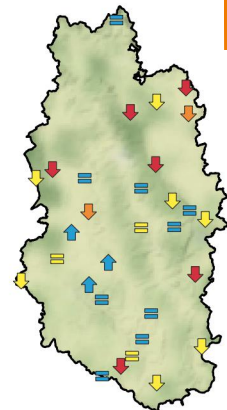
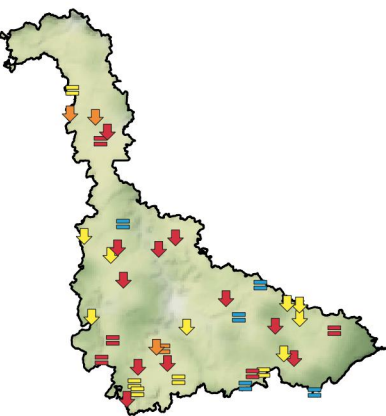
- Limite de la région
- Limites de département
- Frontières
- Cours d'eau principaux

Données ©IGN BDCarthage®, Portail eaufrance.fr (2020), DREAL Grand Est - Créé le 09/08/2022 par DREAL Grand Est



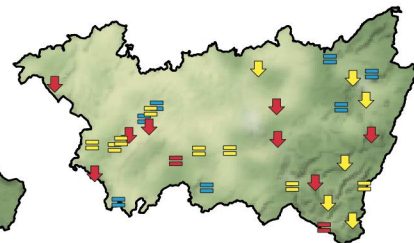
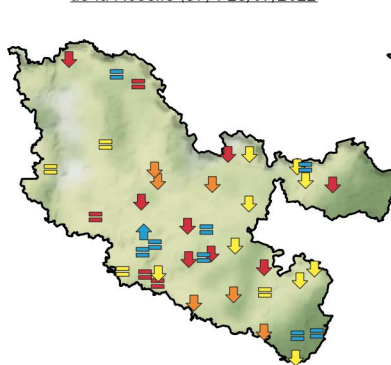
Situation estivale de l'écoulement des cours d'eau
Bilan au 9 août 2022

Date de la dernière mise à jour de la Meurthe-et-Moselle (54) : 25/07/2022



Date de la dernière mise à jour de la Meuse (55) : 25/07/2022

Date de la dernière mise à jour de la Moselle (57) : 25/07/2022

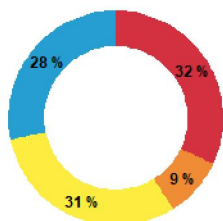


Date de la dernière mise à jour des Vosges (88) : 25/07/2022

État des écoulements des cours d'eau

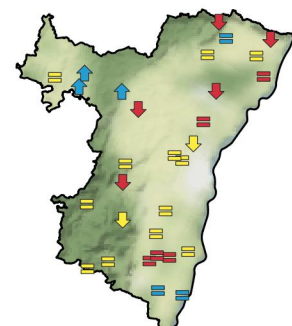
Date de la dernière mise à jour du Bas-Rhin (67) : 27/07/2022

Région Grand Est
Dernière campagne mensuelle

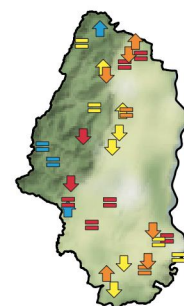


Départements
Dernière mise à jour

Département	Assecs	Non visibles	Visibles faibles	Visibles acceptables	Note
Vosges	30%	20%	30%	20%	6.8
Haut-Rhin	25%	15%	35%	25%	6
Bas-Rhin	20%	10%	40%	30%	6.7
Moselle	25%	10%	35%	30%	6.2
Meuse	15%	5%	40%	35%	7.7
Meurthe-et-Moselle	30%	10%	30%	30%	5.3
Haute-Marne	30%	10%	20%	40%	5
Marne	20%	10%	30%	40%	7.3
Aube	25%	10%	25%	40%	7
Ardennes	30%	15%	15%	40%	4



Date de la dernière mise à jour du Haut-Rhin (68) : 25/07/2022

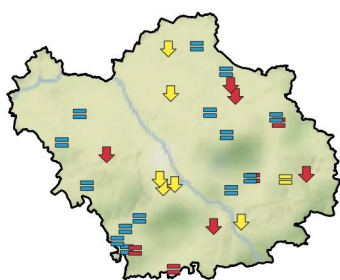


Écoulements

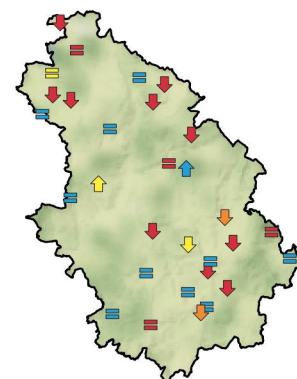
- visibles acceptables
- visibles faibles
- non visibles
- assecs
- observation impossible

Notes des départements

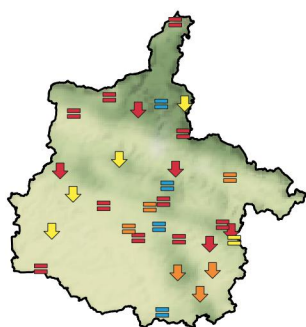
Date de la dernière mise à jour de l'Aube (10) : 26/07/2022



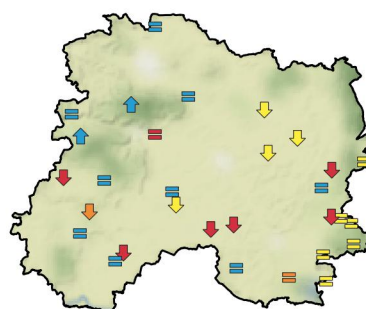
Date de la dernière mise à jour de la Haute-Marne (52) : 25/07/2022



Date de la dernière mise à jour des Ardennes (08) : 08/08/2022



Date de la dernière mise à jour de la Marne (51) : 26/07/2022



Évolution

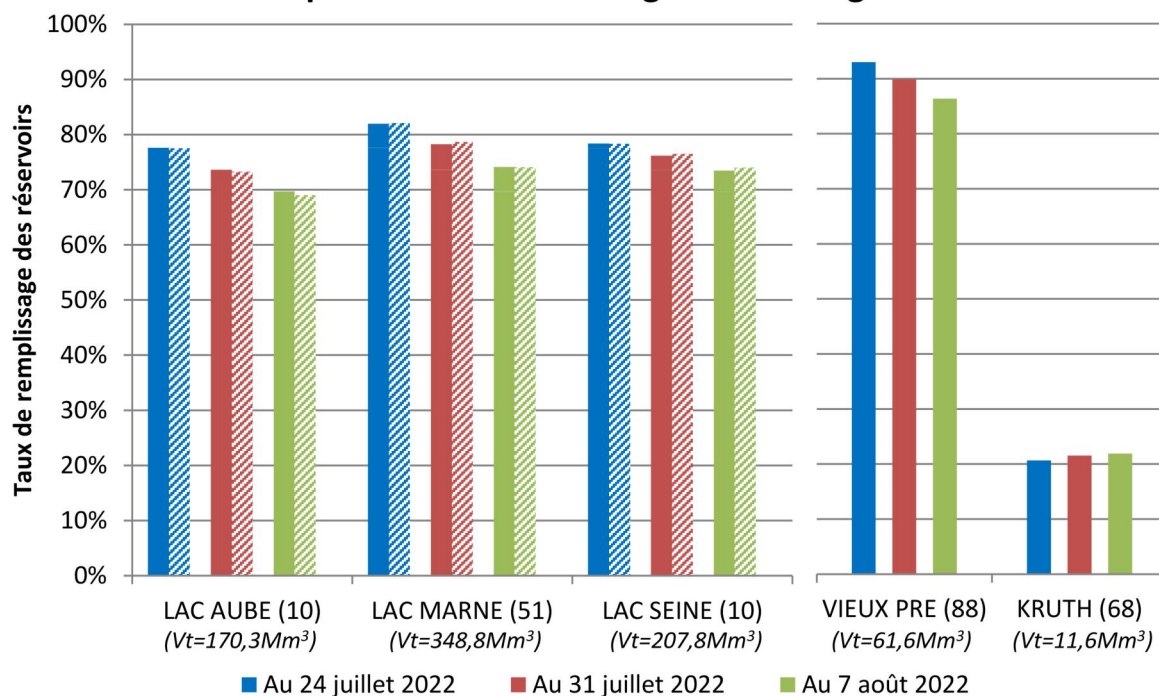
- ↑ Hausse
- ▬ Stable
- ↓ Baisse
- Indéterminée

État des écoulements

- Assecs
- Non visibles
- Visibles faibles
- Visibles acceptables
- Observation impossible
- Absence de données



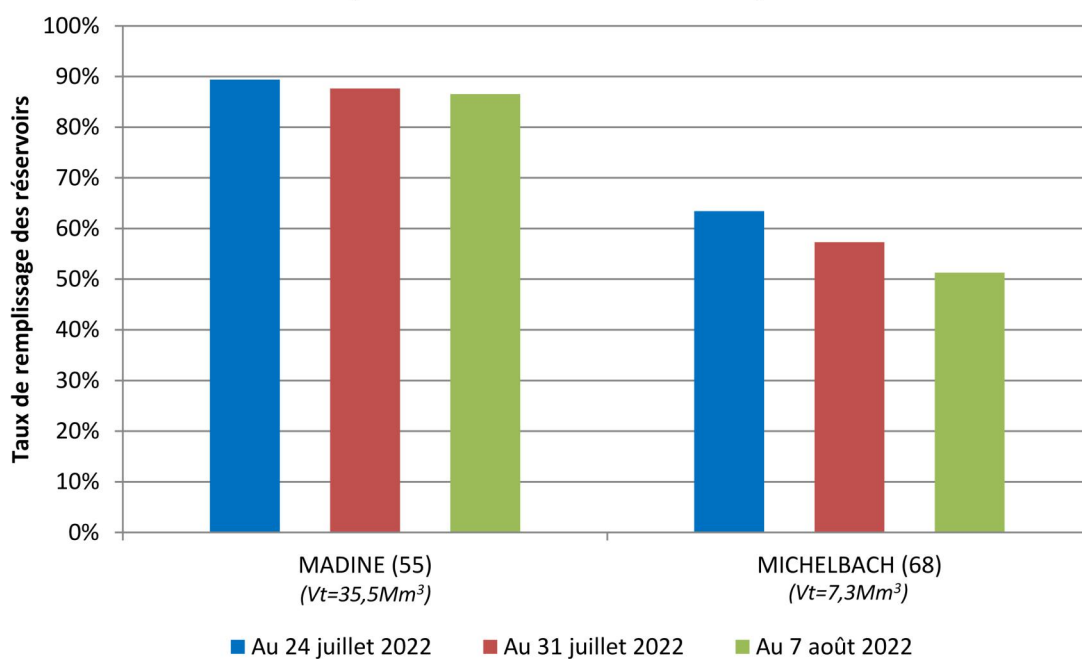
Réservoirs pour le soutien d'étiage et l'écrêtement des crues



En hachuré les taux de remplissage de l'objectif de gestion (COTECO)

Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

Réservoirs pour l'alimentation en eau potable



Vt : Volume total du réservoir en million de mètres cubes.

MÉTHODOLOGIE

Qualification à la station : Détermination de la couleur aux stations par comparaison aux seuils de la valeur du VCN3 calculé sur une semaine pour les cours d'eau et à la valeur de l'IPS pour les nappes. Pour les stations hydrométriques, les seuils sont définis pour chaque station et indiqués dans les tableaux de suivi. Pour les piézomètres, l'IPS étant un indicateur standardisé, les seuils sont identiques et présentés ci-dessous.

Seuil	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
IPS	-0,6312	-0,8416	-1,2815	-1,6448

Qualification à l'unité : Détermination d'une note de 1 à 5 correspondant à la moyenne pondérée des notes des stations associées à l'unité. Pour les unités hydrologiques, la pondération correspond à la surface du bassin versant résiduel jaugé par la station. Pour les unités hydrogéologiques, la pondération correspond à la note de qualité du piézomètre. La note attribuée aux stations est fonction de sa qualification : en situation « Bleu » la note '1' est attribuée, en situation « Gris » la note '2', en situation « Jaune » la note '3', en situation « Orange » la note '4' et en situation « Rouge » la note '5'. La qualification de l'étiage pour l'unité hydrologique ou hydrogéologique est ensuite évaluée selon le barème présenté ci-dessous.

Qualification	« Bleu »	« Gris »	« Jaune »	« Orange »	« Rouge »
Note N	$1 \leq N < 1,5$	$1,5 \leq N < 2,5$	$2,5 \leq N < 3,5$	$3,5 \leq N < 4,5$	$4,5 \leq N \leq 5$

Information sur les nappes : Pour certains piézomètres ayant une forte représentativité mais n'appartenant pas à une unité hydrologique, une moyenne non pondérée des valeurs des IPS est réalisée par grandes nappes, afin de fournir une information agrégée de la situation de ces nappes. La qualification de cette moyenne est indiquée sur la carte des eaux souterraines sous la forme d'un hexagone.

GLOSSAIRE

Débit de base (VCN3) : Le VCN3 correspond au débit moyen minimal calculé sur 3 jours consécutifs sur une période donnée. La date du VCN3 correspond au premier des trois jours considérés.

Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) : Indicateur représentant l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la chronique.

LIENS INTERNET

-Les bulletins de situation sont publiés sur le site internet de la DREAL Grand Est :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/secheresse-r244.html>

-Les arrêtés de restriction d'usage de l'eau peuvent être consultés sur le site internet PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

-Les actions mises en place pour mieux gérer l'eau en période de sécheresse sur le site internet du Ministère :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/actions-mises-en-place-mieux-gerer-leau-en-période-secheresse>

NOUS CONTACTER

Par courriel :

etiage.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Par téléphone :

03 87 62 81 00

Par courrier :

DREAL Grand Est, 2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 METZ Cedex 03

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST
2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. : 03 87 62 81 00
Fax : 03 87 62 81 99


PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
*Liberté
Égalité
Fraternité*
Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Rédaction / Validation / Mise en page :
Service de Prévention des Risques Naturels et
Hydrauliques
Service Eau, Biodiversité et Paysages

Avec le concours de :
BRGM, APRONA, OFB, EDF, VEOLIA, EPTB Seine
Grands Lacs, Conseil départemental du Haut-Rhin,
Ville de Mulhouse.